SON HISTOIRE, DU XIIIº SIÈCLE À AUJOURD'HUI

Une révolution intellectuelle secoue l'Europe du XIIº siècle. Les monastères, jusqu'alors principaux centres intellectuels, cèdent peu à peu le pas aux universités nouvellement créées dans les grandes villes : Bologne, puis Paris, Oxford, Cambridge, Heidelberg...

Dans une bulle de 1245, le pape Innocent IV encourage vivement les cisterciens à aller faire des études à Paris pour y étudier la théologie, la philosophie, la littérature... et transmettre ensuite cet enseignement à leurs confrères

C'est un moine anglais, Étienne de Lexington, abbé de Clairvaux, qui initie le projet du Collège Saint-Bernard, bientôt désigné comme Collège des Bernardins, pour servir de lieu d'étude et de recherche au cœur de la pensée chrétienne. Un demi-siècle après la création de l'Université de Paris, la construction, financée par l'appel à la charité chrétienne, commence en 1248 sur le modèle architectural des abbayes cisterciennes.

Pendant plus de quatre siècles, le Collège des Bernardins accueille des centaines d'étudiants et contribue au rayonnement intellectuel de la ville et de l'Université de Paris.

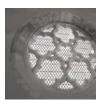
En 1338, le pape Benoît XII, ancien élève et professeur du Collège des Bernardins, aide au financement de la construction de l'imposante église des Bernardins, dont il ne reste aujourd'hui que la sacristie. Cette église fut démolie en partie par le tracé de la rue de Pontoise (1810), puis lors du percement du boulevard Saint-Germain (1859).

À la Révolution française, le Collège des Bernardins est vendu comme bien national. Devenu prison pour les galériens, il est bientôt utilisé comme entrepôt, puis sert brièvement à nouveau d'école pour les Frères des Écoles chrétiennes, avant d'être, à partir de 1845 et jusqu'en 1995, une caserne de pompiers, et enfin un internat pour l'École de police.

Sous l'impulsion du cardinal Jean-Marie Lustiger, ce bâtiment, classé au titre des Monuments historiques en 1887, est finalement racheté à la Mairie de Paris en 2001 par le Diocèse de Paris, afin d'offrir à la ville un projet culturel audacieux, au service de l'homme et de son avenir.

Depuis septembre 2008, le Collège des Bernardins est ouvert à tous pour la première fois de son histoire.







SA MISSION

Le Collège des Bernardins, un lieu historique, un projet à vocation universelle, centré sur la question de l'homme et son avenir.

Le Collège des Bernardins accueille un projet de réflexion et de dialogue ambitieux porté par l'Église catholique de Paris, ouvert à tous, sur la place de l'homme et son avenir dans la société d'aujourd'hui.

Conformément à sa vocation initiale de lieu de rassemblement (collegium), le Collège des Bernardins entend devenir un lieu d'exception où la culture est au service de l'homme dans toutes ses dimensions : émotion, intelligence, volonté, création, interrogation...

Le Collège des Bernardins propose trois modes d'expression complémentaires :

- l'art : expositions, musique, cinéma ;
- les rencontres et débats : colloques et conférences ;
- ▶ la formation : l'École Cathédrale (établissement privé d'enseignement supérieur).

Il s'appuie sur un pôle de recherche, la « Chaire des Bernardins », composée de cinq départements de recherche : Sociétés humaines et responsabilités éducatives ; Économie, homme et société ; Éthique biomédicale ; Société, liberté et paix ; Judaïsme et Christianisme.

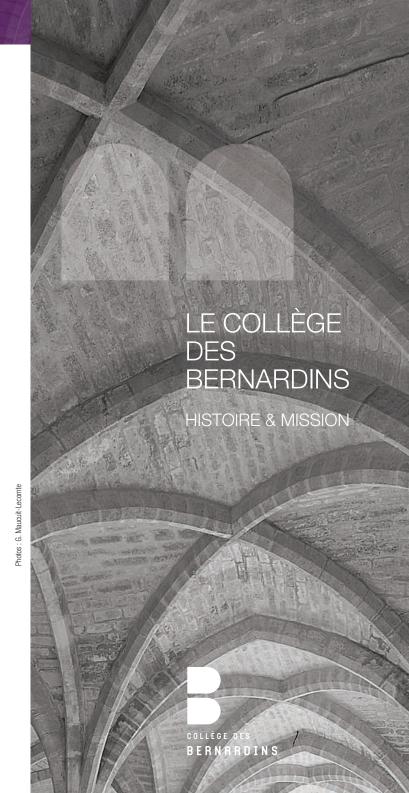
Chacun est le bienvenu!

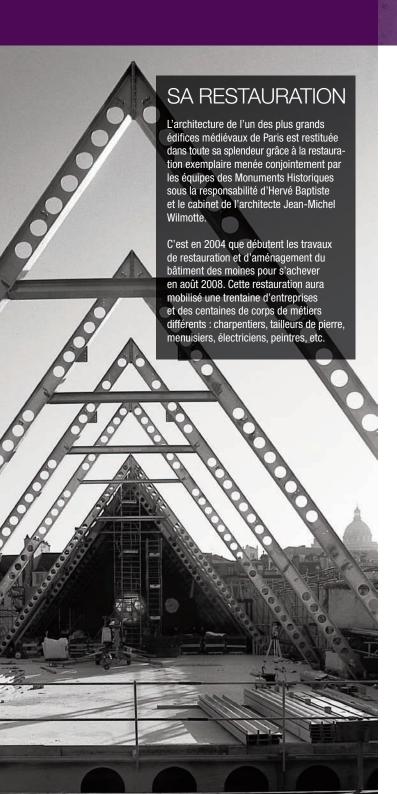




Visites guidées - informations et réservations : Pour les individuels : 01 53 10 74 44 Pour les groupes : 01 53 10 74 24

> 20 rue de Poissy - 75005 Paris www.collegedesbernardins.fr







REZ-DE-CHAUSSÉE (ouvert au public)

La grande nef

Bâti selon les principes de l'architecture cistercienne, cet espace exceptionnel, dont les voûtes reposent sur 32 élégantes colonnes. était autrefois le lieu de vie des moines. Le quotidien des étudiants était rythmé par les offices et par les cours principalement consacrés à la philosophie et la théologie. La grande nef accueillait donc des salles de cours, le réfectoire, la salle capitulaire : elle était cloisonnée en fonction des diverses utilisations au cours de la journée. Les usages successifs du bâtiment, de la Révolution jusqu'à l'achat par le Diocèse de Paris en 2001, en avait considérablement modifié la structure. Les récents travaux ont permis de retrouver la splendide perspective de cette grande nef. longue de 70 m. large de 14 m et haute de 7 m environ. La statue du Christ, installée dans la niche au-dessus de l'ancienne sacristie, date du XIVe siècle. Elle a été retrouvée à l'occasion des fouilles effectuées dans les fondations du bâtiment. À ses côtés a également été dégagée une statue féminine acéphale datant du milieu du XVe siècle et présentée dans l'escalier bâti au XVIIIe. La nef ainsi que l'ancienne sacristie accueillent, à l'occasion d'expositions, des œuvres d'artistes contemporains.

L'ancienne sacristie

Construite en 1360, elle reliait l'église des Bernardins au bâtiment des moines (actuel Collège des Bernardins).

Les fouilles archéologiques ont permis d'y retrouver la tombe d'un moine allemand de Thuringe, nommé Günter, décédé en 1306. Dimensions de l'ancienne sacristie : 12,5 m de long, 11 m de large et 11 m de haut.

PREMIER ÉTAGE (accès réservé)

À l'origine s'y trouvaient les dortoirs des moines. Aujourd'hui, ce nouvel espace accueille les bureaux administratifs ainsi que des salles de cours, de réunions et de conférences.

DEUXIÈME ÉTAGE

(ouvert au public participant aux différentes activités)

En 1844, le grand comble médiéval est détruit et remplacé par un toit parisien, de forme aplatie. Les travaux de restauration ont permis la restitution, sur une charpente métallique, de la toiture originale. Elle est recouverte de près de 110 000 tuiles de six couleurs différentes. Le grand comble abrite aujourd'hui deux auditoriums.

Le petit auditorium

Il comporte 128 places assises. La rosace visible dans cet auditorium date du XIIIe siècle. Sa préservation au fil des siècles a permis de la restaurer et de la répliquer à l'identique sur la façade sud du bâtiment, c'est-à-dire à l'emplacement du grand auditorium.

Le grand auditorium

D'une capacité de 240 places assises, cet espace accueille les séances de cinéma, les concerts, les conférences et les colloques. Il bénéficie des dernières avancées technologiques et d'une régie complète.

Les 4 poutres en bois présentées sur les côtés de l'auditorium sont des éléments de la charpente originale ; la dendrochronologie (méthode scientifique de datation du bois) a permis de préciser que ces poutres proviennent de chênes plantés yers 1150.

SOUS-SOL (accessible uniquement lors des visites guidées)

Le cellier

Dès l'origine, il a subi les conséquences d'une construction sur un sol alluvionnaire ; les moines avaient dû installer des butons contre les colonnes – dont un témoin a été préservé dans le couloir menant à la bibliothèque – afin de réduire au maximum l'enfoncement du cellier. Cela n'a pourtant pas suffi et le cellier a dû très rapidement être comblé de terre jusqu'à hauteur des chapiteaux. Les travaux ont donc consisté, entre autres, à consolider les structures à l'aide de micro-pieux enfouis sous les colonnes et sous les murs, puis à dégager le cellier. Deux des travées du cellier ont été cloisonnées, de façon à ménager des salles de cours. de réunions et de conférences.

Pour en savoir plus sur le Collège des Bernardins : www.collegedesbernardins.fr



